



## Municipalité de Saint-Sylvestre

423-B, rue Principale  
St-Sylvestre (Québec) G0S 3C0

[munisylvestre@altanet.ca](mailto:munisylvestre@altanet.ca)

Téléphone 418-596-2384 / Télécopieur 418-596-2375

323 P  NP  DM52

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite  
à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-  
Cœur-de-Jésus

6211-24-077

## PROJET DE PARC ÉOLIEN MONT SAINTE- MARGUERITE

## MÉMOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT- SYLVESTRE

## PRÉSENTÉ AU BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

NOVEMBRE 2015



## INTRODUCTION :

Saint-Sylvestre étant une municipalité de petite taille avec un grand territoire, doit faire preuve d'imagination et d'audace pour arriver à se développer. Garder nos jeunes, attirer des familles afin de maintenir la survie de l'école, les services de base ainsi que le dynamisme de la population. Notre positionnement géographique rend la municipalité de Saint-Sylvestre plus vulnérable dans son expansion.

L'annonce du projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite comme projet retenu par Hydro-Québec Distribution est une combinaison gagnante pour Saint-Sylvestre.

Dans ce mémoire, nous tenterons de vous démontrer, que l'arrivée de ce projet sur notre territoire, aura des impacts positifs sur le développement de Saint-Sylvestre.



## PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ :

La municipalité de Saint-Sylvestre, est située en Chaudière-Appalaches, plus précisément dans la MRC de Lotbinière. Située au sud de cette dernière, la municipalité de Saint-Sylvestre occupe une superficie de territoire de 148 km<sup>2</sup>. C'est 88 kilomètres de chemins qui nous permettent de parcourir ce vaste territoire.

Principalement à vocation agricole, une diversification de productions est offerte à Saint-Sylvestre, et ce, à chacune des saisons (acéricole, maraichère, apiculture, sylvicole etc.)

La topographie du secteur encourage les 1039 citoyens de Saint-Sylvestre à utiliser et exploiter ces ressources naturelles. Deux monts d'importance, soit le mont Sainte-Marguerite et le mont Handkerchief, dépassent les 2000 pi d'élévation, permettant ainsi, du haut de leur sommet, une vue impressionnante de la ville de Québec.

Fondée en 1828, Saint-Sylvestre a été aux loges de bien des événements avant-gardiste qui sont passés à l'histoire. La diligence Québec-Boston sur le chemin Craig, le pont couvert du rang Saint-André, la station du Radar par la Royal Canadien Air Force.

Le projet éolien du parc Mont Sainte-Marguerite fera partie de l'histoire de Saint-Sylvestre.

Les membres du conseil municipal de Saint-Sylvestre sont :

Mario Grenier,	maire
Gilbert Bilodeau	conseiller #1
Maryse Lapointe	conseillère # 2
Roger Couture	conseiller #3
Roland Gagné	conseiller #4
Étienne Parent	conseiller #5
Raynald Champagne	conseiller #6

Nous avons tous à cœur notre municipalité ainsi que le bien-être de nos citoyens. Après maintes rencontres et discussions, les élus de la municipalité de Saint-Sylvestre, ont décidé de saisir le projet du parc éolien comme une opportunité. L'administration municipale voit ici, un avantage pour l'amélioration de son développement, ses services, et la stabilisation du fardeau fiscal de ces contribuables à long terme.



## HISTORIQUE DU PROJET :

C'est au mois d'août 2012 qu'un premier promoteur éolien a sillonné le territoire de la municipalité de Saint-Sylvestre. Puis un deuxième promoteur, RES Canada Inc., s'est manifesté en septembre.

Ils ont fait part à la municipalité, qu'il venait solliciter des terres de propriétaires, afin de signer des contrats d'option avec eux, en vue d'un prochain appel d'offre de projet éolien par Hydro-Québec. Des rencontres ont eu lieu avec des propriétaires selon les secteurs ciblés par le projet.

La municipalité de Saint-Sylvestre a laissé toute la latitude à ces détenteurs de propriété, de conclure ou non avec le promoteur désiré, des contrats d'option.

Ce n'est qu'à l'automne 2013, que RES Canada Inc. a courtisé davantage la municipalité de Saint-Sylvestre. De nombreuses rencontres furent nécessaires afin de bien comprendre ce qu'était un projet éolien, l'implication et rôle de la municipalité éventuellement, et ce, avant même qu'un appel d'offre soit lancé. C'était la première fois qu'un tel projet s'offrait dans notre milieu.

Le 18 décembre 2013, fut l'évènement déclencheur pour s'activer dans un processus d'élaboration d'un projet éolien sur notre territoire. Hydro-Québec Distribution lançait son appel d'offre.

En début d'année 2014, la formation d'un comité a été mise en place avec quelques élus et deux citoyens de notre municipalité. Les préoccupations et la confiance de notre communauté devait

être prise sérieusement en considération. En février, la municipalité de Saint-Séverin s'est jointe au projet.

Semaine après semaine, beaucoup de travail, de rencontres, de discussions, de présentation du projet aux citoyens ont été accomplis.

En juillet, la municipalité de Sacré-Cœur de Jésus fut elle aussi approchée par le projet, en vue d'y installer la centrale électrique pour le raccordement du réseau connecteur. En août, on a dû mettre les bouchées doubles pour finaliser les conventions et ententes avec RES Canada Inc. ainsi que Pattern Energy qui est devenu un allié d'importance dans la présentation du projet.

Le dépôt de la soumission devait se faire en début septembre. Cet échéancier a été repoussé au 5 novembre. C'est le 17 décembre, que nous avons été informés que le projet du parc éolien Mont Sainte-Marguerite, sur les territoires de Sacré-Cœur de Jésus, Saint-Séverin et Saint-Sylvestre, avait été retenu par Hydro-Québec Distribution, avec un prix extrêmement compétitif, soit à 6,3 sous par kWh.

Depuis le début de l'année 2015, nous sommes partenaires avec RES Canada Inc. ainsi que Pattern Energy par l'entremise d'une Société en commandite pour la réalisation du projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite. La municipalité de Saint-Sylvestre occupe un siège d'administration au sien de cette société. Elle pourra participer et influencer les prises de décisions, ainsi que d'apporter les préoccupations du milieu.



## ACCEPTABILITÉ SOCIALE :

La municipalité de Saint-Sylvestre a réalisé une rencontre en janvier 2014 avec des personnes clés de la MRC de Lotbinière et le promoteur RES Canada Inc. Il a été convenu ensemble, lors de cet entretien, qu'une présentation du projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite devait être exposée à notre population.

Une première porte ouverte fut organisée le 19 mars 2014, par le promoteur en collaboration avec les municipalités, où tous les résidents et non-résidents ont été conviés. Étaient sur place, des personnes ressources en biologie, effets sonores, ingénierie etc.

Lors des séances du conseil, un compte rendu de l'évolution du projet éolien était effectué. Les citoyens ont toujours été les bienvenus à s'exprimer lors de nos séances de conseil, de même qu'au bureau municipal. De plus, des informations ont été véhiculées par l'entremise de notre petit journal local "Entre Les Branches", et ce, à chaque mois depuis juin 2014. En complément, la municipalité a mise en place, à la demande d'un citoyen, l'opportunité de poser des questions et d'émettre des réponses par l'entremise du petit journal.

Une autre porte ouverte a eu lieu le 5 août 2014. Des simulations visuelles, sur des positionnements d'éoliennes ont été présentées. Le promoteur RES Canada Inc. ainsi que les experts, ont consacré du temps pour répondre aux questions et inquiétudes des citoyens, ainsi que celles de la municipalité.

Jusqu'à ce jour, les citoyens ont eu la possibilité de s'informer, s'exprimer lors ces évènements ou par ces moyens de communications.

Pour le démontrer une fois de plus, une troisième porte ouverte a été orchestrée le 28 avril dernier, pour présenter l'évolution du projet ainsi que la planification des échéanciers. Une invitation a été envoyée, une fois de plus, à tous les résidents et non-résidents de même que dans les médias locaux.

La participation des municipalités aux prises de décisions dans le développement du projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite rassure notre population. Les ententes avec les municipalités, ont toujours été négociées afin qu'elles soient profitables à notre population.

Présentement, un comité de suivi travaille à l'élaboration de plans de communications, de traitements des plaintes en prévision de la période des travaux.

La municipalité de Saint-Sylvestre a fait tous les efforts nécessaires pour informer sa population, et communiquer l'évolution du projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite.





## **IMPACT SUR LE PAYSAGE ET LE BRUIT :**

Bien que la beauté du paysage soit omniprésente à Saint-Sylvestre, l'arrivée d'éoliennes peut déranger et apporter certains désagréments à des citoyens et des touristes. Dans le cheminement du projet, ces aspects ont été soulevés et apportés au promoteur. La modernisation d'aujourd'hui, peu importe les secteurs, peut apporter des impacts positifs et négatifs.

La municipalité de Saint-Sylvestre est bien consciente, que des secteurs n'auront peut-être plus les charmes, qui en ont séduit certains par le passé. Avec les technologies d'aujourd'hui, les simulations visuelles présentées, nous préviennent déjà de l'avenir de notre paysage. Le choix de configuration avec une Siemens 3.2 MW au lieu d'une GE 2.2 MW, diminue le nombre d'éoliennes qui seront implantées sur les territoires. On peut constater une amélioration au niveau du paysage. Les éoliennes seront moins nombreuses à produire la même énergie demandée. La proposition d'enfouir tous les réseaux connecteurs minimise l'impact sur le paysage et rehausse la présentation du projet.

De même que pour le bruit, des simulations sonores ont été présentées à la population. Le promoteur a même organisé, avec les membres du conseil municipal, une visite sur le site du parc éolien de Saint-Robert Bellarmin.

Nous avons encouragé les gens à se rendre près des éoliennes afin que chacun en tire sa propre conclusion au sujet du bruit. De plus, des normes au niveau sonores doivent être appliquées et respectées par le promoteur, et validées par le ministère du développement

durable de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

Il faut voir le vent comme une grande richesse naturelle. L'éolien est la production d'une énergie verte qui se développe de nos jours.

À quelques kilomètres de Saint-Sylvestre, il est rendu fréquent de voir des éoliennes érigées en montagne. Notre situation géographique nous permet d'avoir un tel potentiel de vent dans notre secteur.



## IMPACTS ÉCONOMIQUES :

L'appel d'offre d'Hydro-Québec Distribution exigeait un partenaire communautaire de 50 % au niveau décisionnel. L'apport financier n'était pas une obligation. La municipalité de Saint-Sylvestre a pris le temps d'évaluer le pour et le contre sur un engagement financier. Pour le bien de ces contribuables, la municipalité de Saint-Sylvestre siègera au conseil d'administration de la Société en commandite et a choisi de ne pas prendre d'engagement financier dans le projet.

Les redevances déterminées dans l'appel d'offre vont rapporter à la municipalité de Saint-Sylvestre près \$ 450 000 annuellement. Ça représente 25 % des revenus au budget.

L'arrivée du projet éolien à Saint-Sylvestre nous aidera à nous développer à différents niveaux et peut-être même avec une vitesse de croissance. De nos jours, les municipalités connaissent elles-aussi des coupures dans les subventions. Les gouvernements redistribuent des charges à celles-ci. Pour le bien des contribuables, on essaie de taxer le moins possible, mais en même temps, on se limite dans le développement de notre municipalité. On doit sans cesse prioriser nos besoins et faire face aux imprévus.

La réalisation d'un projet d'envergure comme le parc éolien Mont Sainte-Marguerite motive tout le monde. La période de construction sera bénéfique pour nos commerces, que ce soit restauration, hébergement, essence, quincaillerie, excavation etc., Cette répercussion touchera aussi les régions avoisinantes pour les différents services et entreprises qui pourront travailler sur ce chantier. La création d'emploi permanent pour l'opération du site.

Les propriétaires de terrains, ayant signés des options, bénéficieront eux aussi de revenus supplémentaires. Lorsque les gens ont les moyens financiers, ils dépensent plus, ils investissent, ils améliorent leur qualité de vie. Ce projet va redonner un souffle de vie économique à notre petite communauté.

On espère être en mesure de développer notre parc industriel, de combler notre développement résidentiel, d'améliorer nos infrastructures, les ressources et les services aux citoyens.



## CONCLUSION :

Depuis deux ans, nous nous sommes instruits énormément sur le secteur éolien qui, jusqu'à ce jour, nous était méconnu. Nous avons apprivoisé ce domaine, ces partenaires d'affaires, pour s'y engager pendant les 25 prochaines années.

Pour une meilleure compréhension du projet par nos citoyens, le partage de nos connaissances et la transmission d'informations, ont été une priorité pour la municipalité de Saint-Sylvestre.

La richesse va se créer, Saint-Sylvestre va se développer, améliorer ces services pour le bien-être de ces citoyens ainsi que stabiliser son fardeau fiscal pour les prochaines années. Nous souhaitons que la commission d'enquêtes du bureau des audiences publiques sur l'environnement, émette un avis favorable au ministre, pour la concrétisation du projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite, sur les territoires de Sacré-Cœur de Jésus, Saint-Séverin et Saint-Sylvestre.

En mon nom, ainsi que tous les autres membres du conseil municipal de Saint-Sylvestre, nous mentionnons à la commission d'enquête du bureau des audiences publiques en environnement que nous appuyons le développement du parc éolien Mont Sainte-Marguerite.

Mario Grenier, maire pour la municipalité de Saint-Sylvestre.